

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE,
SESSION 2026-2027

IESM - Institut Supérieur de la Musique
Europe et Méditerranée - Aix-En-Provence

[Page internet VAE](#)

Renseignement : vae@iesm.fr - 06 60 46 53 27

Le choix du dispositif d'accompagnement (facultatif) s'effectue en ligne sur [le site internet de l'IESM](#) à l'issue du dossier de recevabilité.



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	3
LES MODULES.....	4
MODULE A : APPROPRIATION DU CADRE ET MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT – 9 HEURES.....	4
A1 - PRESENTATION DETAILLEE ET ANALYSE DU REFERENTIEL DU DIPLOME D'ETAT DE..	4
PROFESSEUR DE MUSIQUE.....	4
A2 - ACCOMPAGNEMENT GÉNÉRAL SUR LA RÉDACTION DU LIVRET 2.....	4
A3 - METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE PERSONNELLE DE TRAVAIL ET DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE.....	5
MODULE B : APPROFONDISSEMENT ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ - 10 HEURES..	5
B1 - ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL.....	5
B2 - STRUCTURER SA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE.....	6
B3 - ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ.....	6
MODULE C : PRÉPARATION À L'ENTRETIEN – 3 HEURES.....	7
ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	7
CONSEIL.....	7

INTRODUCTION

S'INSCRIRE À L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE, POURQUOI ?

Vous avez entrepris une démarche de validation de votre expérience professionnelle afin d'obtenir le Diplôme d'État de professeur de musique.

L'accompagnement à la VAE proposé par l'IESM d'Aix-en-Provence est encadré par des professionnels confirmés, experts des domaines dans lesquels ils interviennent, qu'ils soient universitaires, directeurs ou enseignants en structure d'enseignement spécialisé.

Leurs objectifs :

- Vous conseiller pour l'élaboration d'une démarche personnelle de préparation
- Vous accompagner à la compréhension des attendus de la VAE
- Vous proposer des éléments de méthodologie
- Vous aider à structurer votre démarche pédagogique
- Vous conseiller pour la formalisation de votre expérience et de votre projet professionnel
- Vous aider à consolider votre connaissance de l'environnement professionnel
- Vous préparer à l'entretien

Ce dispositif est éligible à la prise en charge par les organismes de financement. L'IESM vous informe des dispositifs existants en fonction de votre situation.

Modalité : en distanciel (présentiel possible pour le module B3)

Coût : 600€

Temporalité : les samedis de mars 2027 à septembre 2027

Nombre d'heure : 22h

ATTENTION :

- l'accompagnement VAE de l'IESM est conçu comme une formation en visioconférence synchrone et non comme une formation en ligne accessible en différé, ainsi, aucun enregistrement des séances n'est fourni. **La présence du candidat est donc requise.**
- **Le choix du dispositif d'accompagnement s'effectue en ligne sur [le site internet de l'IESM](#) lors de l'inscription à la VAE (dossier de recevabilité).**

LES MODULES

MODULE A : APPROPRIATION DU CADRE ET MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT – 9 HEURES

A1 - PRESENTATION DETAILLEE ET ANALYSE DU REFERENTIEL DU DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

Objectifs : Savoir identifier les activités les plus pertinentes, au regard du référentiel de la certification visée

Aptitudes : être capable de comprendre et de s'approprier le référentiel.

A l'issue de cette séance, le candidat a connaissance de l'ensemble du référentiel du Diplôme d'Etat et est en capacité d'en extraire les principaux axes pédagogiques

Durée 3 heures – Séances collectives en distanciel par Zoom – support de cours

A2 - ACCOMPAGNEMENT GÉNÉRAL SUR LA RÉDACTION DU LIVRET 2

Objectifs : Présenter et traduire de façon synthétique son aptitude à exercer les missions d'un assistant d'enseignement artistique

Aptitudes :

- Être capable d'analyser son parcours et les compétences acquises,
- Savoir situer ses compétences au regard d'un référentiel
- Être capable de structurer ses compétences dans le cadre d'un récit

A l'issue de cette séance, sur la base des éléments acquis au module A1, le candidat doit être capable d'analyser son parcours professionnel, de le mettre en lien avec le référentiel pour décrire son récit d'expérience.

Durée 3 heures – Séances collectives en distanciel par Zoom – jauge restreinte

A3 - METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE PERSONNELLE DE TRAVAIL ET DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Objectifs : Mettre en œuvre une démarche personnelle, identifier les sources documentaires

Aptitudes : savoir mettre en œuvre une démarche personnelle de travail et de recherche documentaire et d'information, savoir utiliser les sources documentaires

A l'issue de cette séance, le candidat sait appréhender les normes de recherche et de citations de sources documentaires

Durée 3 heures – Séances collectives en distanciel par Zoom – jauge restreinte

MODULE B : APPROFONDISSEMENT ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ - 10 HEURES

B1 - ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Objectifs : Connaître l'environnement professionnel, étudier et comprendre les textes cadres, le projet d'établissement, les enjeux des structures, l'actualité

Aptitudes : Être capable d'intégrer son projet dans l'environnement professionnel

A l'issue de cette séance, le candidat doit être capable d'évaluer les problématiques liées à l'environnement professionnel : les textes cadres, le projet d'établissement, les enjeux des structures, l'actualité.

Durée 4 heures – Séances collectives en distanciel par Zoom – jauge restreinte

B2 - STRUCTURER SA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Objectifs : Structurer une démarche pédagogique personnelle

Aptitudes : Être capable de définir, décrire, analyser une situation pédagogique, de structurer son projet pédagogique personnel

A l'issue de cette séance, le candidat est capable de définir, décrire, analyser une situation pédagogique et adapter son projet pédagogique

Durée 3 heures – Séances collectives en distanciel par Zoom – jauge restreinte

B3 - ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Objectifs :

- Accompagner le candidat pour l'élaboration du livret de validation,
- Analyser avec le candidat les choix présentés dans le livret

Aptitudes :

- Être capable de mettre en perspective les choix présentés dans le livret au regard des attendus
- Avoir un regard technique entre l'adéquation terminologique choisie et la volonté descriptive

A l'issue de cet accompagnement, le candidat doit être capable, au regard des attendus, de mettre en perspective son expérience au profit de la rédaction de son livret et de son passage devant le jury.

Durée 3 heures – Séances individuelles sur rendez-vous, pouvant être fragmentées en plusieurs temps d'échange – Distanciel par Zoom ou rencontre en présentiel à l'IESM d'Aix-en-Provence.

MODULE C : PRÉPARATION À L'ENTRETIEN – 3 HEURES

Objectifs : Acquérir les outils pour la présentation du dossier devant le jury

Aptitudes : Être capable de compléter et d'explicitement oralement les informations contenues dans le dossier de validation

A l'issue de cette séance le candidat est capable d'appréhender une situation d'entretien devant le jury

Durée 3 heures – Séances collectives en distanciel par Zoom – petit groupe en fonction de la discipline et du domaine du candidat

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience est accessible à toute personne en situation de handicap remplissant les conditions de recevabilité. Un livret d'accueil sera remis à toute personne qui en fera la demande.

CONSEIL

Vous avez complété le questionnaire d'auto-positionnement, mais avant de vous engager dans une démarche de VAE, vous pouvez demander un conseil personnel avec le Directeur pédagogique (étude de votre parcours, pertinence et faisabilité du projet, orientation...). **Si vous souhaitez prendre rendez-vous, veuillez adresser un mail à vae@iesm.fr.**

Tarif : 50,00 €

Durée : 30 min en visio conférence ou en présentiel à Aix en Provence